

Au sommaire

Dossier Loup.....	p. 2-3
Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère	p. 4-5
Dossier Métro : Plan local de l'habitat et Schéma directeur déchets	p. 6-7
Offrir les meilleures conditions de réussite aux collégien.ne.s isérois.e.s ?.....	p. 8
Accueil des mineur.e.s : Myriam et Jean have a dream..	p. 9
Actualités municipales : Grenoble, La Buisse, Billieu, Grésivaudan.....	p. 10 à 12
Enquête publique sur l'aménagement de l'A480 : participons !	p. 12

Europe-Écologie-Les-Verts organise une

Convention sur l'avenir du travail

Samedi 27 janvier à Grenoble

Deux plénières et quatre ateliers avec des responsables syndicaux, chercheurs, professionnels de la santé au travail, responsables politiques.

Notez la date et retrouvez plus d'informations très prochainement sur isere.eelv.fr.

S'abonner, Adhérer, Coopérer ?

NOM :	Ville :	25 € [] abonnement simple
Prénom :	Courriel :	11 €
Code postal :	Téléphone :	(*chèque à l'ordre de «EELV Isère»).
Adresse :	<input type="checkbox"/> Je souhaite coopérer ou adhérer à Europe Ecologie les Verts (nous vous contacterons).	
.....	<input type="checkbox"/> Je souhaite m'abonner* pour 1 an à l'Écho Vert : [] abonnement de soutien	

Bulletin à renvoyer à l'adresse suivante :
Europe Ecologie les Verts de l'Isère 10 rue Marx Dormoy 38000 GRENOBLE
Ou rendez-vous sur www.soutenir.eelv.fr

Édito

Par *Danièle Falchier*, secrétaire départementale d'Europe-Écologie-Les Verts Isère

2017 touche à sa fin... Le bilan pour les écologistes isérois est tout sauf négatif. Même si nous n'avons malheureusement pas conservé notre députée iséroise, nous comptons aujourd'hui un sénateur qui porte nos valeurs ! Et les résultats aux législatives sont en progression dans la majorité des circonscriptions.

Les élu.e.s et militant.e.s écologistes isérois.e.s sont très active.s, vous trouverez dans ces pages de nombreux exemples montrant que la transition écologique avance, partout où elles et ils agissent et exercent des responsabilités ! Pour autant, loin de nous contenter de nous autocongratuler, nous souhaitons continuer à nous ouvrir et réfléchir avec toutes celles et ceux qui partagent le besoin d'un changement profond, à comment engager le grand virage écologiste et solidaire dont notre société a tant besoin. 2018 verra donc l'organisation d'Assises de l'écologie, dans le but de bâtir un nouvel outil pour relayer en politique, dans les institutions et dans la rue, la parole des écologistes.

Beau travail en perspective ! En attendant, prenez des forces, et passez une très belle fin d'année !

 Appelez au 09 71 49 91 52

 Envoyez un mail à isere@eeelv.fr

 Informez-vous sur www.isere.eelv.fr

 Réseaux sociaux [eeelv38](https://www.facebook.com/eeelv38)

LA GESTION DU LOUP, UNE POLITIQUE COMPLEXE MAIS NÉCESSAIRE

La gestion du loup porte des questions essentielles pour des écologistes.

Le loup est là (360 animaux répartis en plus de 60 meutes selon le comptage - contesté - de l'État), et vue sa capacité exceptionnelle d'adaptation, il restera, sur une aire d'implantation qui s'élargit peu à peu bien au-delà des Alpes. Le pastoralisme est important à divers titres (économie, culture, aménagement du territoire en montagne...) et doit impérativement être préservé. Le loup accroît ses difficultés à exister, avec une prédation croissante et dure à supporter (10 000 bêtes par an, coût total 25 millions d'euros de subventions publiques dont 22 pour la protection et 3 pour l'indemnisation des éleveurs). Mais cela ne doit pas occulter le contexte d'économie agricole privilégiant une vision libérale et productiviste, sans taxe carbone digne de ce nom, ce qui permet au mouton néozélandais d'être vendu moins cher que l'agneau de nos alpages proches.

Actuellement le débat porte des visions très/trop opposées. Les actions des éleveurs se durcissent pour soutenir un abattage massif des loups et une révision du statut de protection du loup en tant qu'« espèce menacée » (convention de Berne). Une association d'élus ruraux (USAPR, Union pour la sauvegarde des activités pastorales et rurales) couvre même d'avance des tirs illégaux et les associations d'élus de montagne ont tendance à suivre le courant. L'hostilité à l'égard des services de l'État

(Direction départementale des territoires, ONCFS [Office national de la chasse et de la faune sauvage]) se radicalise en campagne de décrédibilisation, voire de diffamation.

Dans ce contexte très tendu un groupe d'élus.e.s et militant.e.s écologistes isérois.e.s a travaillé, en lien avec toutes les parties dès lors qu'elles acceptaient la discussion dans un cadre pacifié, pour faire émerger une parole écologiste que nos élus.e.s portent désormais dans les institutions (Sénat, Conseil départemental, mairies, PNR...) et les médias (voir l'intervention de Pierre Mériaux sur France3 Alpes : *Dimanche en Politique Alpes : les loups ou les bergers ?*). À noter que la position locale est assez différente du communiqué de presse national d'Europe-Écologie-Les-Verts, sorti sans consulter les acteurs de terrain que nous sommes...

Cette position peut se résumer ainsi :

En préalable, nous réaffirmons que **l'éradication du loup est inenvisageable juridiquement, mais qu'elle est de plus impossible pratiquement**. Les dernières données de la science (rapport Le Maho 2017, rapports de l'ONCFS) doivent être intégrées par toutes les parties : **le loup se disperse sur le territoire, petit à petit, et ce mouvement est irréversible. C'est un signal important de biodiversité, qui doit être perçu positivement**.

En Isère des éleveurs ont financé une étude pour contredire les analyses ADN de l'ONCFS et l'origine italienne des loups. Cette controverse nous semble une diversion alors que l'ONCFS a rendu publique une étude sur 130 animaux avec un faible taux d'hybridation. En tout état de cause, **c'est par une controverse scientifique publique que l'on doit sortir de ce débat. À l'occasion de la publication du nouveau plan loup, c'est à l'État de l'organiser**.



Depuis des années le « Plan loup », élaboré en concertation avec les différents acteurs, détermine des moyens de protection (chiens patous, parc électriques, aides-bergers, etc.) avec accompagnements et aides, une gradation de tirs dérogatoires au statut de protection du loup et un plan de suivi de terrain et de recherches à l'ONCFS. Nous constatons que les moyens de protection ne sont pas la panacée. Pourtant ils sont assez efficaces quand ils sont associés en complémentarité (aide-berger + parcs électrifiés + chiens + moyens d'effarouchement...). Mais les loups reportent alors leurs attaques sur des troupeaux moins protégés ou modifient peu à peu leurs techniques d'attaque. **La recherche de nouveaux moyens de protection et de coercition reste donc capitale**. Et, malgré un nombre croissant de tirs de loups réalisés (40 en 2016 et 2017), les attaques de troupeaux continuent d'augmenter. C'est un échec net du système car le mode « tirs de prélèvement » indiscriminés ne permet aucun apprentissage du

risque chez les loups trop prédateurs. Cela pourrait même aggraver les attaques par destructuration des meutes.

Dès lors, **il faut privilégier une gestion « adaptative » des loups présents, comme le demandent les scientifiques, avec un développement des recherches de terrain sur des protocoles de protection divers à tester car le loup est si intelligent qu'il s'adapte très vite. Quand la pression sur un troupeau est trop importante, des tirs de prélèvement peuvent être décidés mais uniquement sous la coordination du Préfet de Région pour sortir d'une politique de quota par département**.

Les communes de montagne ont besoin du pastoralisme mais aussi des randonneurs et touristes. Donc la cohabitation avec les chiens de protection doit être gérée, avec une éducation des deux côtés (touristes comme sélection/dressage des chiens pour les rendre non agressifs envers les hommes). Sur la base de ces analyses nos élus ont pu faire voter par le PNR Vercors (à l'unanimité) une motion dans laquelle le PNR se porte candidat à l'expérimentation de nouveaux protocoles de protection, sous la surveillance de son comité scientifique.

Le plan loup national 2018-2023 que prépare Nicolas Hulot retiendra-t-il ces orientations ?

Daniel Bret (référént EELV Isère sur la thématique du loup)
 Pierre Mériaux (élu EELV à la ville de Grenoble délégué à la montagne)
 Benjamin Trocmé (élu EELV au conseil départemental de l'Isère)

Communiqués de presse passés

24 juin 2017 : « **Pour une révision urgente de la politique de gestion du loup** »

20 juillet 2017 : « **Agir efficacement pour réduire la prédation du loup en Isère** »

Disponibles sur : www.lerassemblement-isere.fr



GUILLAUME GONTARD, SÉNATEUR DE L'ISÈRE

L'élection de Guillaume Gontard sénateur de l'Isère fin septembre marque un succès collectif. Le rassemblement « Un engagement commun » a terminé en deuxième position, derrière la liste ultra-favorite de la droite (M. Savin), mais nettement devant les socialistes (A. Vallini) et En Marche (D. Rambaud). Les écologistes – en particulier Myriam Laïdouni-Denis, conseillère régionale, et Maryvonne Boileau, conseillère municipale déléguée de Grenoble, présentes sur la liste – ont activement contribué à cette belle dynamique aux côtés du PCF et d'Annie David sénatrice sortante, du nouveau mouvement de Benoît Hamon et de dizaines d'élus isérois d'une gauche citoyenne, humaniste et écologiste.

Désormais membre, comme Esther Benbassa sénatrice écologiste de Paris, du groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Écologiste (@senateursCRCE), Guillaume Gontard est vice-président de la commission Aménagement du territoire et Développement durable. En vertu du non-cumul des mandats, il n'est plus maire du Percy (Trièves). **Ses premières interventions dans l'hémicycle et ses actions sur le terrain dessinent un double fil directeur pour son mandat : celui de la transition écologique et sociale, celui d'un élu de montagne.**

ENTRETIEN

Guillaume, tu étais en novembre à Bonn pour la COP 23, quel bilan en tirer pour l'action climatique ?

Ce que j'ai trouvé très intéressant, c'est la rencontre avec les parlementaires du monde entier, avec une liberté de parole assez exceptionnelle, notamment des pays les plus touchés par le dérèglement climatique. Ce qui était vraiment frappant, c'est que ce sont eux qui nous alertent, nous « les pays les plus riches » sur l'urgence, sur le fait que les blablas suffisaient et qu'il fallait vraiment passer à l'acte. C'était flagrant sur l'ensemble des prises de parole de ces pays-là.

Sur l'analyse du résultat global, je rejoins ce qui a été dit : à un moment il va vraiment falloir passer à l'acte. Et là, on a l'impression qu'à chaque fois on gagne un peu du temps. Il y a une grosse responsabilité des pays les plus développés, de la France, qui peuvent vraiment donner l'exemple mais qui ne font pas assez.

Justement, sur les actes, tu t'es exprimé à plusieurs reprises sur la situation de la filière hydroélectrique en France, en soutien aux 345 emplois menacés sur le site grenoblois de General Electric hydro (ex-Alstom)...

Il y a un discours, qui est celui de la direction de General Electric (Jérôme Péresse que nous avons auditionné), celui du gouvernement, qui est de dire



Intervention de Guillaume Gontard en soutien aux salarié.e.s de GE Hydro - 18 octobre 2017

« il n'y a pas d'avenir pour la filière hydroélectrique en France. On n'a plus que de l'entretien, le changement de quelques turbines... Maintenant, c'est la Chine, le Brésil, etc. On n'est pas compétitif à Grenoble. Ça devrait juste rester un centre de recherche. » C'est à peine voilé de dire « cette branche là, on a plutôt envie de la bazarder ! » Avec un double discours, parce que lorsqu'on les entend tous parler des différentes énergies possibles en France, l'hydroélectricité est toujours en avant

Je trouve regrettable que Nicolas Hulot et le ministère de l'environnement ne s'emparent pas plus de cette question.

Avec la loi sur l'arrêt d'exploitation des hydrocarbures, il y avait un vrai lien à faire. L'hydro-électricité c'est la seule énergie renouvelable qu'on peut stocker facilement (avec le repompage). Il y a un gros développement à avoir. Et donc on voit bien que c'est clairement une décision économique et de spéculation et pas une décision d'avenir sur l'énergie en France !

L'hiver est là, un mot sur les canons à neige sur lesquels tu avais pris position lors du congrès de l'Anem* ?

Nous avons effectivement cosigné un texte avec Corinne Morel-Darleux et Emilie Marche (conseillères régionales, PG) et Pierre Mériaux (conseiller municipal délégué à Grenoble, EELV). J'ai aussi participé à une émission sur France 3. Ma position est de dire que certains canons ont eu leur utilité, par exemple sur des liaisons. Mais ce qui est vraiment critiquable c'est la position de la région Auvergne-Rhône-Alpes du « tout canon à neige ».

Les communes de moyenne montagne sont un peu perdues : « voilà, il n'y a plus de neige... ». On leur apporte une solution facile. Ces dernières années les stations ont souvent doublé leur capacité. J'ai regardé, c'est vraiment impressionnant. Pourtant, cela va endetter les communes qui, au mieux, vont faire perdurer leur activité 5-10 ans. Car on s'aperçoit que sur des stations en-dessous de 1 800 mètres, avec le réchauffement climatique, c'est une solution à courte vue. Il faudrait plutôt s'orienter sur le tourisme 4 saisons – même si ce n'est pas facile. Ça demande à la fois de l'argent et de l'ingénierie. Dans le plan de la région, on va mettre de l'argent sur des machines, mais sans réflexion à côté. C'est regrettable.

* Association nationale des élus de montagne

Pour finir, avec quelques semaines de recul, peux-tu confirmer que les sièges des sénateurs sont confortables ?

(rires) Ah, c'est sûr que les conditions de travail, on



Intervention de Guillaume Gontard au Sénat - 05 décembre 2017

© Sénat/C.Lerouge

ne peut pas dire qu'elles soient mauvaises : un joli bâtiment, des sièges à notre morphologie... L'organisation c'est impressionnant. Le Sénat, c'est un monde un peu à part : on a l'impression de rentrer dans une ruche. Ça demande quelques mois de fonctionnement pour bien comprendre tous les rouages. Même si moi, du fait d'être dans un petit groupe, ça m'a permis d'aller tout de suite au charbon, tout en étant bien épaulé. Ça c'est agréable ! Quand je vois certains élus qui sont dans des plus grands groupes, qui sont un peu un pion au milieu...

Popos recueillis par Gaël Roustan

INFOS PRATIQUES

Guillaume Gontard
15 rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06

Permanence parlementaire
(ouverture en janvier)
3 rue Gabriel Péri
38000 Grenoble

Équipe :
Delphine Lavau (Grenoble) | Fabien Duquesne (Paris)



g.gontard@senat.fr - @GuillaumGontard

ENTETIEN AVEC CHRISTINE GARNIER

VICE-PRÉSIDENTE DE LA MÉTRO DÉLÉGUÉE À L'HABITAT, AU LOGEMENT ET À LA POLITIQUE FONCIÈRE

SCHÉMA DIRECTEUR DÉCHETS DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

© Guillaume Laget/tetras.org

Le 10 novembre a été votée l'approbation définitive du programme local de l'habitat (PLH) 2017-2022 de la MÉTRO. Nous avons interrogé Christine Garnier, vice-présidente déléguée à l'habitat, au logement et à la politique foncière.

Christine Garnier, tu as travaillé d'arrache-pied pour élaborer ce nouveau PLH. Peux-tu nous parler des avancées dont tu es la plus fière ?

Pour moi le plus important était de remettre l'habitant au cœur de la politique de l'habitat : donner du pouvoir d'agir aux habitants, de participer aux décisions les plus politiques (comme l'élaboration de ce PLH), comme les plus personnelles : le choix de son logement par la location active de logements sociaux, ou le développement de l'habitat participatif. Arrêter de penser seulement en quantité, en termes de m³ de béton, pour prendre en compte l'humain, la qualité. L'objectif de ce PLH est de mieux répondre à ce besoin essentiel qu'est le logement pour que chacun puisse se loger, mais aussi que chacun puisse avoir accès à un logement abordable et désirable. Et la volonté de mettre fin aux ghettos par une meilleure répartition des constructions et attributions de logements sociaux. Et avant tout élaboré grâce à une méthode collaborative, en impliquant les habitants.

Tu as parlé lors du conseil de la crise du logement et de l'hébergement : crois-tu que ces mesures seront suffisantes ?

La crise du logement est grave et méconnue du grand public. Le PLH fait avec les moyens existants notamment de l'État et des organismes nationaux (ANAH, ANRU...). La Métropole et certaines communes dont Grenoble mettent des moyens financiers importants. Le PLH a pour objectif de mettre fin à l'exode urbain (équilibrer les entrées et sorties du territoire de la Métro) pour lutter contre l'étalement urbain et toutes ses nuisances, en travaillant principalement sur le renouvellement urbain et la ré-occupation de l'existant. Avec également la volonté de rééquilibrer la production de logements et notamment de logements sociaux, et d'augmenter la production de logements très sociaux : l'objectif est de produire 35 % de PLAI.

Sur la crise de l'hébergement : le PLH comprend des

avancées comme le développement de villages d'insertion ou l'expérimentation de logement d'abord (passer de la rue à un logement, sans passer par l'hébergement). Mais rappelons que l'hébergement est de la compétence de l'État et que la Métropole et la Ville de Grenoble vont déjà au-delà de leurs strictes responsabilités.

La métropole met aussi un accent important sur la réhabilitation : les passoires énergétiques, c'est l'autre aspect de la crise du logement. Ce PLH développe Mur/Mur2, qui double les objectifs de Mur/Mur1, et l'équivalent dans le parc social.

Et sur l'action du gouvernement Macron, que peux-tu nous dire ?

Le gouvernement fait des annonces (choc de l'offre...) mais les actions vont à l'opposé : baisse des APL de 5 euros en octobre puis 60 à 80 en janvier prochain, sans réelle compensation pour les bailleurs sociaux qui sont mis pour certains en situation déficitaire ! Donc la construction de logements sociaux et celle de tous les logements (à cause des opérations mixtes) va probablement diminuer.

Un projet de loi va être présenté sans aucune concertation donc on ne sait encore rien de ce qu'il comprend ! Contrairement à la loi Égalité et Citoyenneté pour laquelle j'avais participé à de nombreux groupes de travail.

Un petit espoir vient de la récente annonce par Nicolas Hulot d'un grand plan de rénovation, mais sans aucune précision sur les financements.

Propos recueillis par Danièle Falchier

Sur le sujet, voir par ailleurs le communiqué d'EELV Isère (15/11/2017) : « **Plan d'hébergement hivernal : pour le logement toute l'année, exigeons un moratoire sur la baisse de financement du logement social !** »

Un plan d'action ambitieux et innovant présenté par Georges Oudjaoudi, vice-président de la Métro à la prévention, la collecte et la valorisation des déchets, a été voté ce 10 novembre. C'est un plan pionnier en France qui porte sur l'ensemble de la problématique « déchet », respectera la loi de transition énergétique et sera un marqueur écologique du mandat métropolitain.

Ce plan propose des moyens nouveaux, priorise l'évitement des déchets, accroît la valorisation des matières, réduit l'incinération et le stockage, et modifie le rapport aux citoyen.ne.s. Il engage des dynamiques structurelles pour les 30 ans à venir en liant les collectivités d'Isère sud (Grésivaudan, Oisans, Matheysine, Vercors, Bièvre, Voironnais et Métro) dans des projets communs de construction de nouvelles unités de traitement.

Réduire les déchets en amont

Le plan vise à agir sur le gaspillage alimentaire (12 kg par an et par habitant.e), promouvoir l'achat en vrac, le verre consigné et favoriser le réemploi des objets usagers en construisant de nouvelles recycleries. L'objectif est également de mettre à disposition gratuite des broyeurs de déchets verts pour les jardins, d'inciter à l'utilisation des couches lavables dans les maternités et structures de la petite enfance.

Tri et collecte des déchets alimentaires

À côté de l'accompagnement aux actions de compostage individuelles ou collectives, un nouveau bac pour les déchets alimentaires (1/3 de la poubelle) – épluchures, restes de repas – sera fourni et collecté par la Métro. Cette matière servira demain à produire du gaz et du compost pour l'agriculture locale.



Le nouveau bac pour les déchets alimentaires

EN BREF DE 2015 À 2030

- 50% d'ordures ménagères résiduelles
- 20% de déchets évités et 2/3 des déchets recyclés
- + 250 emplois induits consolidés par 238 millions d'euros d'investissement

Faciliter le tri des emballages

Pour ce faire, il est prévu la multiplication des points de dépôt verre et textile, le renforcement et la modernisation des déchetteries (21 prévues), et la mise en place d'une police de l'environnement pour contrôler la bonne application des consignes de tri et lutter contre les dépôts sauvages.

Facturation en fonction de la quantité de déchets produits

Cette tarification incitative a pour but d'encourager la réduction des déchets

Modernisation et mutualisation des outils de traitement des déchets avec les collectivités voisines

~Agrandissement du centre de tri des emballages pour recycler plus de matériaux

~Création d'un centre de méthanisation et d'une plateforme de compostage pour produire du gaz et du compost pour l'agriculture

~Avec la diminution de nos poubelles, diminution de la capacité de l'usine d'incinération et mutualisation avec les collectivités voisines pour produire chaleur et électricité.

Maryse Oudjaoudi

OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS DE RÉUSSITE AUX COLLÉGIEN.NE.S ISÉROIS.E.S?

Mardi 21 novembre, les élu.e.s du Rassemblement Citoyens - Solidarité & Écologie de l'Isère ont organisé une soirée-débat à l'occasion de la nouvelle carte scolaire des collèges grenoblois. Véronique Vermorel et Benjamin Trocmé ont d'abord rappelé les différents enjeux notamment de sureffectif pour les collèges du nord de Grenoble et de disparités sociales pour ceux du sud. Axelle Charpentier, spécialiste des questions d'éducation et de mixité scolaire à Sciences Po Paris, nous a fait part d'expériences sur d'autres territoires pour agir sur la mixité scolaire. Ces expérimentations n'ont pas manqué de nous interpeller.



Les élu.e.s ont regretté le manque d'ambition de l'Isère et la méthode utilisée dans la phase de concertation de la nouvelle carte scolaire. Le Département a créé deux groupes de travail, l'un sur la sectorisation, l'autre sur la mixité sociale : une absurdité tellement les deux sujets sont liés ! M. Barbier a aussi exclu la possibilité de construire un nouveau collège au centre de Grenoble et d'ouvrir la Cité internationale d'Europole aux collégien.ne.s du secteur.

Au final, cette nouvelle carte scolaire répond en partie aux problèmes de sureffectif au nord et à l'ouest. La question de l'amélioration de la mixité sociale est, elle, pour l'instant différée. Ce changement impactera 10 % des collégien.ne.s grenoblois.e.s et six collèges : Champollion, Stendhal, Fantin-Latour, Vercors,

Chartreuse et Edouard Vaillant. Les collèges du sud de Grenoble ne sont pas impactés. *Quid* des conséquences de cette nouvelle carte scolaire en matière de mixité ? Si l'on compare la structure sociale des six collèges impactés, il n'y a que peu de changement si l'on prend en compte les revenus médians ou le taux de boursier par collège.

Ensuite, Axelle Charpentier, nous a dévoilé plusieurs cartes concernant Grenoble. L'une d'elle prenait en compte la part des élèves issu.e.s de ménages dits « défavorisés » et « favorisés » pour tous les collèges publics et privés. Bien qu'ayant peu de marge de manœuvre sur le secteur privé, il doit être considéré, car il peut avoir une incidence dans les futures expérimentations visant un rééquilibrage de la mixité scolaire pour les collèges publics.

Selon A. Charpentier, la piste de secteurs multi-collèges pour Grenoble mérite d'être étudiée. L'idée est de rassembler en un secteur, deux aires de recrutement de deux collèges proches, mais sociologiquement marqués. Ce type d'expérience se décline de plusieurs manières. Un collège accueille une année sur deux toutes les entrées en 6^e (montée alternée). Ou bien, on privilégie la méthode du « choix alterné » avec la prise en compte des préférences des parents et de critères objectifs : distance domicile/collège ou revenu. Axelle Charpentier a ensuite évoqué d'autres projets pilotes ayant chacun des inconvénients et des avantages : redécoupage de secteurs, regroupement avec une organisation pédagogique spécifique, fermeture/ouverture de collèges...

Pour conclure, elle a souligné le retard de la France en matière de recherche sur les résultats attendus de la mixité scolaire dans la réussite des élèves. Pire, il semblerait que les seules études menées à l'étranger évoquent des effets positifs modérés sur les performances scolaires des élèves. Mais, elle a aussi fait remarquer que les indicateurs d'évaluation actuels ne mesurent que les compétences scolaires et n'apportent pas d'indications sur les savoirs-être fondamentaux.

Laurent Amadiou
Pour les élu.e.s RCSE au conseil départemental de l'Isère

ACCUEIL DES MINEUR.E.S : MYRIAM ET JEAN HAVE A DREAM !

La scène se passe à l'hôtel de Région Auvergne Rhône-Alpes, à une date indéterminée...

Laurent Wauquiez : « La parole est à Myriam Laidouni-Denis. »

Myriam Laidouni-Denis : « Monsieur le Président, Alors que le gouvernement ... Alors que la Région, notre région frontalière, y est confrontée... Y...

Pourrait-on aborder cette question, non sur un plan politique électoraliste et polémique, mais sur un regard, une analyse humanitaire, humaine ?

Monsieur le Président, qui sont ces jeunes, qu'en savons-nous ? Comment sont-ils parvenus à franchir les obstacles, les frontières, avec quels moyens ? Quelles motivations ? En fait, quel âge ont-ils ? Sont-ils des enfants, des enfants mineurs... notre minorité, la leur, dans leur pays d'origine ? Notre majorité, la leur, leur maturité, chez nous, chez eux (dans leur pays, leur région, leur histoire). Quelle représentation en avons-nous ?

Les accueillir, oui, c'est humanitaire ? et qu'en faire ? et comment ? Avec quels moyens ?

Dans des familles, militantes, citoyennes ? Dans des squatts... logements inoccupés ? ... oui en urgence, et après ?

Nous vous invitons, vous le conseil, vous les hommes et les femmes élu.e.s, dans cette enceinte, à réfléchir, ensemble, à la création de structures.

STRUCTURES : dans les friches sociales, anciens établissements du secteur sanitaire et social, dans des anciennes colonies de vacances abandonnées, par les villes, les CE d'ACCUEIL : à réfléchir, la notion. Pour nous, pour eux, quels sens y attribue-t-on ?

Et de SOINS : Réapprendre à respirer, à manger, à écouter, à attendre, les aider, leur permettre de s'entraider. Recréer des liens. Utiliser, mettre en valeur, leurs compétences, leurs savoir faire, redonner un sens à leur vie. Fixer les limites (les nôtres, les leurs.) les garder, se les garder comme une richesse. Les aider à franchir d'autres étapes, d'autres frontières. Oui... certains, de plus en plus nombreux...

« On ne peut pas accueillir toute la misère du monde ». Certes. Avec l'Allemagne, cela va être difficile, avec le Polonais, c'est réglé, en Italie, en Grèce, c'est complet. Restera bien évidemment de traiter, de faire que

leurs pays d'origine, soient eux aussi retapés, décolonisés des grandes puissances financières... créatrices de profits et de grandes misères. Permettre à leur pays d'origine de retrouver la paix.

Et ainsi, donner à ces jeunes, accueillis temporaires, de retourner, de contribuer au redressement de leur pays, de leur peuple. Ou de rester s'ils sentent leur vie prendre racine ici.

(Et là, tout le monde se lève, chante la Marseillaise)

« Comment la Région participera à Vous pouvez, Monsieur le Président, compter sur notre engagement à participer à cette œuvre humanitaire, humaine. »

et fermez le ban.



Myriam Laidouni-Denis (conseillère régionale) est l'initiatrice d'un réseau d'élu.e.s du département de l'Isère, auquel participe notamment Jean Frackowiak. (conseiller municipal à Échirolles) Les membres de ce réseau communiquent, se partagent les informations, les demandes de soutien et ainsi unissent leur force en coordonnant leurs actions. Myriam a de plus tissé des liens avec les collectifs de résistance citoyenne de La Roya et de Briançon, et des organisations nationales, et a pris part le 16 décembre aux États Généraux des Migrations à Briançon.

Lors de la dernière réunion de EELV Isère, a été créée une liste de diffusion des infos concernant ces questions d'immigration et d'accueil : vous pouvez vous inscrire en envoyant un mail à isere@eelv.fr

Jean Frackowiak

BRÈVES GRENOBLOISES

Sur Grenoble, la majorité citoyenne, de gauche et écologiste menée par Eric Piolle a entamé la deuxième partie de son mandat. Malgré les nombreuses polémiques lancées par les oppositions, le temps des réalisations arrive !

CŒUR DE VILLE, CŒUR DE MÉTROPOLÉ

Les premiers retours sur les effets du nouveau plan de circulation ont été présentés récemment en comité syndical du SMTC et en conseil de Métropole. Même s'il est trop tôt pour tirer un bilan définitif, on peut noter que contrairement aux craintes largement relayées ces derniers mois la fréquentation du centre-ville est stable, la circulation sur la Rocade Sud aussi. La pollution n'a pas significativement évolué. Et on note une augmentation de la circulation à vélo, 4 200 nouveaux abonnés aux transports en commun.

Les aménagements (bancs, tables) provisoires rue de la République piétonnisée ont connu un succès immédiat. Les arbres de Noël installés boulevard Agutte-Sembar, et la chronovélo apparue au centre de la chaussée, sont une première esquisse des aménagements définitifs. Réalisés en concertation avec les habitants au niveau de chaque rue ou quartier, ceux-ci vont apparaître dans les prochains mois.

Un centre-ville de Grenoble piétonnisé, rénové et embelli sera entièrement livré fin 2019 !

BOUCLIER SOCIAL

Le 14 novembre une réunion de mi-mandat sur le thème du « bouclier social » a permis aux grenoblois de rencontrer une dizaine d'élus et de découvrir la plaquette réalisée à cette occasion. Tarification sociale de l'eau, logement social, filières courtes et bio dans les cantines... Malgré les difficultés financières de la Ville, le programme est mis en œuvre progressivement !

Retrouvez le dossier complet « 3 ans d'action pour plus de solidarité » sur le site unevillepourtous.fr

MOBILIER URBAIN

À la suite de la suppression de la publicité et du démontage des « panneaux Decaux », un mobilier urbain provisoire avait été mis en place. En partenariat avec la Cité du Design, trois propositions de mobilier innovantes et esthétiques ont été dévoilées récemment. Le matériel finalement choisi, qui permettra la diffusion d'information aux habitants, sera testé début 2018 pour un déploiement définitif durant l'hiver 2018-2019.

ARBRES

Sécheresses, maladies, pollution, plantés dans trop peu de terre, chocs liés à des voitures parfois... de nombreux arbres sont régulièrement coupés pour éviter qu'ils ne présentent un risque pour les passants en cas de forts vents ou chutes de neige. Il faut savoir que le plus souvent, la Ville replante « à l'identique » quelques mois plus tard.

Place Victor Hugo, alentours de la gare, rue Hébert... de nombreuses coupes ont été exploitées politiquement par les oppositions. Il n'y a pourtant aucun autre objectif que de maintenir des arbres en bonne santé et préserver la sécurité des habitants !

Et le bilan est très positif : entre 1996 et 2014, Grenoble avait perdu 5 987 arbres. Depuis 2014, en trois ans, Grenoble en a gagné 1 199 ! Et 700 arbres vont être plantés d'ici la fin de l'hiver.

De plus, la volonté de la ville est d'augmenter le nombre d'espèces, de les adapter aux changements climatiques, et de développer les plantations d'arbres fruitiers dans des vergers collectifs. 292 espèces étaient présentes en 2014 : aujourd'hui on en compte près de 500 !

 Guillaume Laget et le groupe local de Grenoble

LA BUISSE - BILIEU

LA BUISSE, LES CITOYENS À L'ŒUVRE !

Patrick Cholat, tu dis souvent que ton deuxième mandat de maire est différent du premier ?

Oui. Pendant notre premier mandat, nous avons beaucoup agi nous-même, au nom de l'exemplarité de la collectivité. Depuis 2014, nous sommes passés à une autre dimension, faire émerger des initiatives, et mobiliser les habitants autour. Un exemple : nous avons initié deux réunions publiques pour sensibiliser à la question de la production locale d'énergie citoyenne ; dès la troisième réunion, un collectif citoyen était né, et deux ans après, la SAS Buxia Énergie regroupe 80 associés-coopérateurs, et aura installé en 2018 neuf centrales photovoltaïques !

Aujourd'hui, nous essayons de créer cette même dynamique autour de la question de l'alimentation. En 2008, nous avons commencé par les « jardins buissonniers » (des jardins partagés). Cette année, deux jeunes buissards ont mobilisé un nouveau collectif en créant « Buxia Comestibles », avec pour ambition la production collaborative de comestibles en permaculture. La commune met à leur disposition un ancien terrain de foot, d'autres terrains agricoles sont

en cours d'acquisition pour permettre le développement de cette initiative

Et il y a une ZAD chez vous ?



Oui ! (rires) Nous avons un terrain communal proche des écoles à reconvertir, et nous avons demandé aux habitants de décider ce qu'ils voulaient en faire, le quoi, mais également le comment, puisque la règle du jeu demandait ensuite une gestion autonome. L'idée est que les habitants se réapproprient

les espaces publics, qui par définition leur appartiennent ! Au terme d'un processus participatif d'un an et demi (la co-construction prend du temps!), l'aménagement sera réalisé début 2018.

La Buisse, commune à suivre !

 Propos recueillis par Danièle Falchier

BILIEU : CŒUR DE VILLAGE EN TRANSITION !

Jean-Yves Penet a été élu maire de Biliou en 2014. Dès son élection, il s'est attelé avec son équipe à une tâche qui lui tenait particulièrement à cœur : conforter et affirmer une centralité à Biliou, en aménageant un véritable centre-bourg, autour de la mairie et de l'école, permettant de reconnecter les différents hameaux historiques.

Au programme de cet aménagement ambitieux, la construction de dix logements sociaux (du T2 au T4) par l'opérateur social SDH, et la création de lieux de convivialité et de détente. Entre le groupe scolaire et les futurs logements a été installée une plate-forme sportive (citypark), qui permet d'ores et déjà la pratique de plusieurs sports : basket-ball, foot, volley, tennis... Cet équipement, qui était très attendu est ouvert en priorité aux élèves pendant les heures scolaires, mais accueille le reste du temps des enfants de tous âges. Le square ou jardin public, comprend un

terrain de boules, ainsi qu'une zone de jeux pour les plus jeunes accompagnés de leurs parents.

À proximité du jardin public, la « Maison des associations », équipée et mise à disposition par la commune sera gérée par un collectif d'habitants réuni au sein d'un comité de liaison. Sur les toits du groupe scolaire, la SAS Buxia Energie, créée à l'initiative de citoyens-actionnaires soucieux de produire de l'énergie renouvelable, a installé une centrale photovoltaïque d'une puissance de 36 kW. Six lignes de Pédibus ont été mises en place pour permettre à tous de rejoindre l'école à pied, et à la belle saison, les enfants peuvent au passage grappiller de petits fruits dans les bacs « incroyables comestibles » mis à disposition.

Il n'y a pas à dire, Biliou est bien en transition !

 Danièle Falchier

GRÉSIVAUDAN

Le Grésivaudan, on nous dit qu'il fut « le plus beau jardin de France ». C'est maintenant une vallée fortement industrialisée très peuplée. Les élu.e.s EELV n'y sont pas nombreux.ses : trois à Crolles, une à Saint-Pancrasse et une au Touvet, mais leur travail est efficace. Entre Crolles, ville moyenne et Saint-Pancrasse, voyons ce qui se passe au Touvet.

Un premier mandat avec une délégation à l'environnement, a permis à Cécile Oudjaoudi de sensibiliser l'équipe municipale et de mettre en place un plan climat énergie territorial (PCET) : gestion des déchets, compostage, couches lavables à la crèche/halte-garderie, suivi des consommations, isolation et rénovation des bâtiments municipaux, procédures pour la commande publique, information/ateliers pratiques avec les habitants, favoriser les alternatives à la voiture. Au cours de ce deuxième mandat d'autres élu.e.s de la commune ont pris le relais et ont pu intensifier les actions du PCET (mise en place de compostage collectif, extinction nocturne, travail

avec les agriculteurs de la commune pour la mise en place d'un PAEN, aide à l'installation de nouveaux agriculteurs...).

Actuellement, adjointe au maire en charge de l'urbanisme, Cécile Oudjaoudi travaille davantage auprès des particuliers et des professionnels à une cohérence de l'habitat et de la circulation dans le village, à la sensibilisation et incitation à l'utilisation d'énergies renouvelables, à l'adaptation du PLU vis à vis des enjeux climatiques, à la prise en compte et mise en place de circulations piétonnes sécurisées, à la préservation et à l'augmentation des espaces agricoles dans la commune...

Quelle que soit la taille de la commune, nous nous saisissons du pouvoir de faire que nous donnent nos fonctions, avec opiniâtreté quand c'est nécessaire, toujours avec constance.



Véronique Fernandez

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR L'AMÉNAGEMENT DE L'A480 : JE PARTICIPE, TU PARTICIPES, PARTICIPONS !

Réuni.e.s en coordination départementale samedi 9 décembre, EELV38 a adopté une motion concernant les modifications qu'ils et elles voudraient voir apporter au projet d'aménagement de l'A480, qu'ils et elles souhaitent voir aménagée en boulevard urbain, limitée à 70 km/h, réservant une voie aux déplacements alternatifs (des transports en commun au covoiturage), végétalisée et intégrée paysagèrement, protégeant les riverains des nuisances de bruit et de pollution sur toute sa longueur et des risques de crues par le confortement des digues le long des deux berges du DRAC. De la même manière que pour le SCoT, où ils et elles avaient déjà pris position sur ce même sujet de l'A480, EELV38 va déposer une contribution écrite à l'enquête publique et appelle le plus grand nombre à également y prendre part.

MODE D'EMPLOI

Vous pouvez consulter les arguments à développer auprès de la commission d'enquête, en consultant notre site www.isere.eelv.fr. Vous pourrez ensuite venir déposer votre contribution personnalisée – c'est important d'expliquer en quoi le projet vous concerne – et posant des questions auxquelles les commissaires enquêteurs devront répondre, dans les mairies participantes ou envoyer votre contribution adressée par courrier au commissaire enquêteur à la mairie de Grenoble ou encore la transmettre par mail à : enquetepubliquea480rondeau@orange.fr.

L'enquête publique se termine le 28 décembre à 16 h : avis aux retardataires, il est urgent de participer !